

Sommaire

- 2-3 L'essentiel de Fleury
- 4-6 Ils ont délibéré
- 7-8 EPCI
- 9-13 Commissions
- 14 Vie municipale
- 15 Péricolaire
- 16-19 La petite plume
de Marc Chagall
- 20-26 Associations
- 27-29 Revue de Presse
- 30-31 Brèves
- 31 Elus minoritaires
- 32 Jeux
- 33 Recette
- 34 Informations
- 35 Etat civil



MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30



SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 8h30 à 17h30

mercredi de 8h30 à 12h

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr



Lys Infos, Magazine, édition n°28

Edité par la Mairie de Fleury à 650 exemplaires

Directeur de publication : Gilles Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker, Laurence Schang, Vincent Laurent, Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury

Commerces et entreprises au service des Fleuriers

Restauration/Alimentation

Epicierie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale
Tel. 07 76 11 53 00

Du mardi au jeudi : 10h-13h et 15h-19h30
vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
vente aux particuliers

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage
17, rue du Patural
Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79
lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Café "LE COUAILLON"

28, Rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 39 33 21

Mardi, mercredi: 7h45 à 13h - 18h à 22h30

Jeudi : 7h45 à 13h

vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h

Samedi et dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale
Tel. 06 73 84 82 08
FB: [cdtraiteur@outlook.fr](https://www.facebook.com/cdtraiteur)

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
Tel. 06 46 23 15 74

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH

Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com
www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo / Famille Rurale

9, Chemin de Metz
Tel. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,

Alexia CLARA,

Ambre ISSANCHOU

30A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,

Lucie LALLEMENT,

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 38 02 84



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Christian SIMON 5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr -
www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire
21, rue Gérard Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamacl@free.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com



Chères Fleuriennes, Chers Fleurien,
La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Pour autant, notre premier engagement lors des élections municipales était de « conforter et améliorer l'existant » au constat que Fleury venait de se développer et

d'accueillir de nouveaux habitants et donc qu'il était temps de se recentrer sur le village. C'est ce à quoi nous nous attelons depuis le début de ce mandat.

Le réseau d'eau potable a été rénové rue de Lorraine en attendant l'enfouissement des réseaux secs prochainement. Les tampons de voirie rue Gérard Mansion ont été repris par la société Gilson ainsi qu'une canalisation des eaux usées qui s'était affaissée rue Notre Dame. De nombreux avaloirs ont été remis à niveau par les employés municipaux.

La sécurité routière est également notre préoccupation et je reçois souvent des alertes à ce sujet de votre part. Nous avons à ce titre, installé des potelets pour sécuriser les abords de l'école et repeint la signalisation horizontale et les emplacements de parking sur tout le village.

Le grillage et le portillon qui jouxtent l'église ont été remis à neuf. Le site internet a été modernisé pour mieux répondre aux impératifs de sécurité tout en vous apportant des informations précises.

L'équipe municipale, vous le voyez, est au travail et elle est porteuse d'autres projets qui verront bientôt le jour.

Il ne faut rien accepter comme acquis, le bien vivre à Fleury s'entretient et se construit chaque jour avec la participation de chacun. Les associations en prennent toutes leur part et

je les remercie chaleureusement pour leur dynamisme. Notre environnement aussi est source de bien-être et nous sommes très heureux d'avoir obtenu notre « troisième libellule » dans le cadre du dispositif « Commune Nature » porté par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et aussi fiers d'avoir conservé notre « troisième fleur » au label des villes et villages fleuries. C'est une volonté portée par l'équipe municipale avec le concours actif et motivé des employés communaux. A cette occasion, nous avons tous apprécié les décorations du village pour la période de Noël concoctées par nos ouvriers et l'aide de bénévoles inspirés.

Nous vivons une période d'incertitude et l'avenir de l'école Marc Chagall est source de beaucoup d'inquiétudes. La situation est très préoccupante et les enjeux primordiaux pour la commune, pour les parents et surtout pour les enfants. A notre demande, les services de l'État vont intervenir pour apporter des solutions et enfin sortir de cette crise.

En ces périodes de fêtes, il ne faut pas oublier ceux qui sont plongés dans le deuil ou la maladie. Soyons solidaires et essayons de leur apporter un peu de réconfort en les entourant du mieux possible.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de Noël entourés de vos familles et de vos proches.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette prochaine année.

Bien à vous.

Gilles Vavrille
Maire de Fleury

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débousselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tel. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

HARRY GUZZI

Artiste créateur
Tél. 06 08 65 31 76
harryguzzi@gmail.com

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tel. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tel. 07 67 23 89 39
Sylvain-hutin@outlook.fr



Séance du conseil municipal du 12 juillet 2021

Demande de subvention AMITER pour passage éclairage public en led : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide de remplacer les 38 lanternes du lotissement "Les Vallonelles", ainsi que les 25 candélabres et lanternes du lotissement des Fleurs accepte l'Avant-Projet pour un montant de 17 389.78 € HT et 24 942.37 € HT soit un total de 42 332.15 € HT,

décide de solliciter une subvention auprès du Département de la Moselle au titre d'Ambition Moselle, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet et fixe le plan de financement comme suit :

DEPENSES : 42 332.15 € HT

RECETTES :

DETR : 7 482.71 €

AMBITION : 17 424.72 €

Participation communale : 17 424.72 €

Demande de subvention DETR pour passage éclairage public en led : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide de remplacer les 25 candélabres et lanternes du lotissement des Fleurs accepte l'Avant-Projet pour un montant de 24 942.37 € HT, décide de solliciter une subvention au titre de de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet et fixe le plan de financement comme suit :

DEPENSES : 24 942.37 € HT

RECETTES :

DETR : 7 482.71 €

AMBITION : 8 729.83

Participation communale : 8 729.83 €

CCSM : Approbation de l'évaluation et de la répartition par commune des charges transférées au titre de l'extension de la compétence péri-extrascolaire :

Exposé des motifs : Par délibération en date du 13 juin 2019, la CC du Sud Messin a décidé d'étendre la compétence péri-extrascolaire à l'ensemble du territoire à compter du 1er septembre 2020. Cette modification statutaire a été approuvée par les communes, selon les conditions de majorité qualifiée, et actée par arrêté préfectoral, le 18 septembre 2019. (...). Par voie de conséquence, le transfert de la compétence péri-extrascolaire implique une révision du montant des attributions de compensation.

Délibération : Entendu l'exposé des motifs, Vu (...)Le Conseil Municipal de Fleury, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), DECIDE :

- d'approuver le tableau d'évaluation, selon la méthode dérogatoire, et de répartition par commune, des charges transférées au titre de l'extension de la compétence péri-extrascolaire à l'ensemble du territoire du Sud Messin à compter du 1er septembre 2020 qui figure en annexe de la présente délibération. (...)

- d'autoriser la CC du Sud Messin et sa Présidente à prendre les décisions et les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Vente de terrains : Suite à la demande de M. et Mme xx domiciliés à FLEURY (Moselle), (...) d'acquérir la partie enherbée située entre leur parcelle (...) , le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour) émet un avis défavorable à cette demande car il souhaite garder cet espace vert communal afin d'assurer une bonne visibilité dans le virage de cette rue et préserver un espace naturel communal.

Récompense pour les mentions très bien au Baccalauréat : A compter de la session 2021, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (10 pour, 2 contre, 2 abstentions), décide d'attribuer une récompense sous forme de subvention aux Fleuriennes et Fleuriens qui ont obtenu une mention au baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Mention Très Bien : 40 €

Mention Bien : 30 €

Mention Assez Bien : 20 €

Cette récompense sera attribuée à chaque bachelier sous réserve qu'il soit communiqué à Monsieur le Maire copie du relevé de notes ou du diplôme faisant apparaître la mention obtenue.

Taxe d'habitation pour les logements vacants : Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'article 47 de la loi portant engagement national pour le logement (loi n°2006-872 du 13 juillet 2006), codifié à l'article 1407 bis du code général des impôts (CGI), donne la possibilité aux communes non concernées par la taxe annuelle sur les logements vacants d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 2 années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), le conseil municipal, décide l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 2 années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du CGI. Et charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux. Cette décision prend effet à compter de l'année 2022.

Séance du 11 octobre 2021

Passage en comptabilité M57 : (...), vu l'avis favorable du comptable public annexé à la présente délibération ; Considérant l'intérêt d'expérimenter le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : adopte, à compter du 1^{er} janvier 2022, l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la Commune, autorise Monsieur le Maire à prendre tout acte ou signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Création d'un poste d'agent de maîtrise principal : Le Maire informe l'assemblée : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. (...). Le Maire propose à l'assemblée : La création d'un emploi d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet pour assurer la fonction d'ouvrier communal à compter du 1^{er} novembre 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, (...) décide : d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Contrat de maintenance du matériel incendie : Après consultation de plusieurs entreprises, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir la proposition de A2C Sécurité concernant la vérification annuelle du matériel incendie de la Mairie et de la Salle Polyvalente pour un montant annuel de 168.40 € HT pour 2022.

Exonération taxe foncière sur les propriétés bâties : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation. Le Maire de Fleury expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation. (...) Vu l'article 1383 du code général des impôts, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 50 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS) 2020 : M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. (...) Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2020 (...).

Demande de subvention Ambition Moselle pour passage éclairage public en led : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de remplacer les 38 lanternes du lotissement "Les Vallonelles", les 25 candélabres et lanternes du lotissement des Fleurs ainsi que les 13 lanternes du Chemin de Metz, accepte l'Avant-Projet pour un montant de 17 389.78 € HT, 24 942.37 € HT et 5 495.99 € HT soit un total de 47 828.14 € HT, décide de solliciter une subvention auprès du Département de la Moselle au titre d'Ambition Moselle, (...)

Demande de subvention DETR pour passage éclairage public en led : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de remplacer les 38 lanternes du lotissement "Les Vallonelles", les 25 candélabres et lanternes du lotissement des Fleurs ainsi que les 13 lanternes du Chemin de Metz accepte l'Avant-Projet pour un montant de 17 389.78 € HT, 24 942.37 € HT et 5 495.99 € HT soit un total de 47 828.14 € HT, décide de solliciter une subvention au titre de de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), (...)

Convention de mise à disposition de personnel : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le projet de convention de mise à disposition de personnel au Sivom de Pouilly-Fleury, ci-annexé.

Séance du 02 novembre 2021

Implantation d'un Padel : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour la construction d'un Padel sur le terrain vert situé à côté de la salle polyvalente, section 6 parcelle 107, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, dont celle du Conseil Municipal pour la position exacte de son implantation.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau (RPQS) 2020 : Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport effectué par le Syndicat des Eaux de Verny doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr). Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour) :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020.

Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

Convention de prestation de suivi agronomique pour les épandages agricoles des boues de la station d'épuration de 2022 à 2024 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), accepte et autorise le Maire à signer la convention de prestation de suivi agronomique annuel et de démarche qualité départementale "transparence et traçabilité" pour les épandages agricoles des boues de la station d'épuration de Fleury avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle pour un montant de 2 400 € HT pour 2022. Cette convention a une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Adhésion à la mission RGPD du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Moselle et nomination d'un délégué : exposé préalable le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (dit le « CDG57 »). Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000 €), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le

CDG 57 présente un intérêt certain. En effet, par délibération en date du 29 septembre 2021, le CDG 57 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin.

Par la présente délibération, nous nous proposons de nous inscrire dans cette démarche. Le CDG 57 propose, en conséquence, la mise à disposition d'une solution informatique dédiée à cette mission ainsi que son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique. En annexe de la présente délibération, est jointe la convention d'adhésion détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission à retourner signée au Centre de gestion de la Moselle. Le maire propose à l'assemblée de mutualiser ce service avec le CDG 57, de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre et signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière de désigner le DPD du CDG57 comme étant le DPD de la collectivité.

Décision Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 pour), décide

d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57, précisant notamment le coût relatif à l'exercice de cette mission facultative, en application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale,

d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 57, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

Communauté de Communes du Sud Messin

Mobilité Solidaire, c'est quoi ?

C'est une équipe de conducteurs bénévoles qui accompagnent dans leurs déplacements, les habitants de la Communauté de Communes du Sud Messin qui :

- Ne disposent pas de moyens de locomotion,
- Sont retraités, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux,
- Disposent de revenus mensuels limités,
- Sont adhérents de l'association.

Les bénéficiaires du service peuvent réserver un trajet en contactant directement la Fédération qui se chargera de mobiliser un conducteur bénévole, contre remboursement de frais kilométriques partagés entre le bénéficiaire et la Fédération :

- 0,16 €/km parcouru pour les bénéficiaires dont les revenus sont compris entre 0 et 1 100 €/mois
- 0,32 €/km parcouru pour les bénéficiaires dont les revenus sont supérieurs à 1 100 €/mois.

Le défraiement kilométrique pour le conducteur bénévole est de 0,40 €/km parcouru depuis son domicile jusqu'à son retour.

Il s'agit de créer une aide au déplacement pour les habitants, par les habitants de la Communauté de Communes.

Vous connaissez des personnes isolées qui pourraient être bénéficiaires ou conducteurs bénévoles ?

Donnez-nous leurs coordonnées et nous les contacterons afin de les informer sur la Mobilité Solidaire.



Un nouveau système de tarification des déchets ménagers

Le marché de gestion des déchets étant arrivé à son terme, un appel d'offre a été lancé en 2021 pour le renouveler pour le premier janvier 2022. C'est l'ensemble de la gestion de nos déchets qui a été ainsi revu : les recyclables, les différentes filières de la déchèterie (déchets verts, DEEE, ferrailles, cartons, bois etc.), le verre et bien sur les ordures ménagères résiduelles (OMr).

Les études qui ont servies à établir ces marchés ont permis de redéfinir et d'expliquer les enjeux et les contraintes actuelles de la gestion des déchets et plus particulièrement du traitement de nos ordures ménagères résiduelles.

Le constat est sans appel, les coûts de transport et de traitement des déchets augmentent et vont continuer d'augmenter significativement. Les raisons sont multiples, les capacités d'incinération sur notre territoire sont insuffisantes pour absorber toute la « production » de déchets. L'enfouissement reste une solution de repli mais là aussi les capacités sont limitées par les contraintes imposées par l'état via la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) certains sites nécessitent des opérations de maintenances très coûteuses et sont fermés en attendant. A cela s'ajoute La TGAP (taxe générale sur les activités

polluantes) qui va passer de 30 € HT la tonne en 2020, à 65 € en 2025. Résultat le traitement des OMr va doubler !

Tout cela impacte profondément le budget alloué à la gestion des déchets et in fine imposera au budget global (OMr + déchèterie + recyclable) une augmentation de 12,4%.

Pour compenser cette hausse et équilibrer le budget, le conseil de la CCSM a décidé de fixer la redevance de base à 99 € (soit une augmentation de + 8,15 %) pour 12 levées incluses avec un supplément de tarif au nombre de levées supplémentaires : de 13 à 26 inclus = 1 € par levée supplémentaire, de 27 à 39 inclus = 2 €, de 40 à 52 inclus = 4 €.

Des solutions techniques existent et sont à l'étude pour réduire ces couts et mieux valoriser nos déchets, mais leurs mises en place prendra du temps.

La réduction de la quantité de déchets que nous produisons reste la seule solution rapide et efficace financièrement et aussi et surtout écologiquement. Les études de l'ADEME montrent chiffres à l'appui que réduire le nombre de levées c'est réduire le tonnage des déchets récoltés.

L'objectif pour le CC est ainsi d'inciter à réduire les OM ramassées sur notre territoire de 160 à 130 kg par habitant soit 2,3 kg/mois/habitant de déchets en moins ce qui est tout à fait réalisable.

Maisons France Services



2 MAISONS FRANCE SERVICES



A VERNY ET A REMILLY (*)

*Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous*

*1 conseiller numérique et 2 agents à votre service
pour vous accompagner dans vos démarches :
santé, famille, retraite, recherche d'emploi ...*

*... et accéder à tous les services du Sud Messin :
déchets ménagers, urbanisme, relais assistantes
maternelles, mobilité, tourisme ...*

(* OUVERTURE LE 15 NOVEMBRE 2021)

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :




Maison France Services



DEUX ADRESSES POUR VOUS ACCUEILLIR :



**1 rue au Parc
57580 REMILLY**



**9 rue du Château
57420 VERNY**

UN NUMERO DE TELEPHONE UNIQUEE :

03 87 38 04 10

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

	REMILLY	VERNY
LUNDI	08 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h 30	08 h 30 – 12 h 30 /
MARDI	/	08 h 30 – 12 h 30 14 h 00 – 19 h 00
MERCREDI	09 h 00 – 12 h 00 UNIQUEMENT LES SEMAINES PAIRES	09 h 00 – 12 h 00 UNIQUEMENT LES SEMAINES IMPAIRES
JEUDI	08 h 30 – 12 h 30 /	08 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h 30
VENDREDI	08 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h 00	/
SAMEDI	09 h 00 – 12 h 00 UNIQUEMENT LES SEMAINES IMPAIRES	09 h 00 – 12 h 00 UNIQUEMENT LES SEMAINES PAIRES

La « Maison France Services » de Verny est ouverte au public depuis le 26 octobre 2021. Elle est située, 9 rue du château, dans le bâtiment de l'ancien kinésithérapeute. Virginie, agent d'accueil et Florine, animatrice, ainsi que Estelle, conseillère numérique, vous accueillerons les jours suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi <u>semaine impaire</u>	Jeudi	Vendredi	Samedi <u>semaine paire</u>
8h 30 à 12h 30	8h 30 à 12h 30	9h à 12h	8h 30 à 12h 30		9h à 12h
	14h à 19h		13h 30 à 17h 30	14h à 17h	

Cette maison est labellisée par l'État et les agents qui les occupent sont formés spécialement pour être le relais des habitants à l'égard de tous les services publics, via, entre autres, les outils numériques. Cette ouverture marque la concrétisation d'une volonté marquée par les élus de la Communauté de Communes du Sud Messin d'apporter aux habitants de notre territoire des services qui avaient jusqu'ici tendance à disparaître de nos paysages ruraux. Une deuxième maison a ouvert le 29 novembre à Rémilly, mettant ainsi chaque habitant de la CC à moins de 30 minutes de ces services.

Travaux

Sécurité parking école

La sécurité des piétons aux abords de l'école est une préoccupation majeure et la présence d'enfants, plus vulnérables, requiert des précautions particulières, qui vont au-delà du code de la route. Il est donc nécessaire d'installer des aménagements spécifiques aux abords des établissements scolaires pour garantir la sécurité de tous, enfants comme adultes. Pour répondre au flux important de véhicules aux heures d'arrivée et de sortie des élèves et au stationnement parfois anarchique, des potelets ont été installés pour mieux délimiter et protéger le cheminement des piétons.



Marquage au sol

Le marquage routier permet d'assurer la sécurité des usagers de la route en délimitant les espaces de circulation, de stationnement... Il rend la route plus lisible en fournissant aux usagers les informations visuelles nécessaires pour adapter leur comportement.



Entrée crypte de l'église

Dans cet optique, les ouvriers ont procédé au rafraichissement des marquages au sol sur toute la commune : emplacement de stationnement rue Gérard Mansion, place de parking à la salle polyvalente et les stops et passages piétons. Une zone de stationnement interdit a été marquée devant l'entrée de la crypte de l'église pour faciliter et sécuriser le



Travaux rue de Lorraine

Le réseau d'eau potable de la rue de Lorraine datait des années 1950. Pour préparer les travaux d'enfouissement des réseaux secs et la remise en état de la voirie sur cette portion de rue, les canalisations d'eau ont été entièrement refaites par le Syndicat des Eaux de Verny qui en a la compétence. Le branchement de la citerne qui sert de réserve d'incendie à l'entrée de l'église a été également rénové et la citerne elle-même contrôlée afin de s'assurer de son bon état.

Grillage de l'église

Le grillage de l'église et le portillon qui permet l'accès au jardin situé à coté de l'église étaient complètement rouillés. Ils ont été refaits à neuf.



Travaux entretien des rues

Les tampons de regard d'assainissement ont été remis à niveau et rescellés rue Gérard Mansion à hauteur des pavés berlinois. Rue Notre Dame, une réparation du tout à l'égout sous le trottoir qui s'était fortement raviné à la suite d'une rupture de la canalisation a été effectuée par la société Gilson.

Les ouvriers communaux ont également procédé au rescelllement et à la remise à niveau de plusieurs avaloirs dans le lotissement des fleurs.



Rue Gérard Mansion



Rue des Lilas



Rue des Roses



Rue Notre Dame

Tempête

Lors de la tempête du 21 août 2021, la commune a connu quelques dégâts et plusieurs arbres ont été abimés comme le paulownia près de l'arrêt de bus rue Gérard Mansion, le saule pleureur aux Vallonnelles ainsi que la végétation autour de la station d'épuration.

On a pu constater également que sur le terrain de jeu, le platane n'a pas résisté et a dû être élagué.

Les ouvriers ont œuvré rapidement pour nettoyer les rues, les avaloirs et sécuriser les espaces de jeux...

Autour de la station d'épuration, la société In Arboris est intervenue pour effectuer les élagages nécessaires et le grillage qui avait été écrasé par la chute des arbres a été remis en état par l'entreprise Metz Clôture. Ces travaux ont été pris en charge par notre assurance.



Comité des fêtes

La cérémonie du 14 juillet 2021 préparée par la municipalité, l'Union Nationale des Combattants et le Souvenir Français section de Verny s'est déroulée en présence nombreux maires et élus des communes environnantes.

Bravo à notre jeune trompettiste, Thomas qui a interprété magistralement la sonnerie aux morts.



La Fête Patronale a rencontré un vif succès tout au long du week-end.

Cette année et pour la première fois une tombola gratuite a été organisée le samedi soir et nous tenions à remercier vivement les participants ainsi que nos entreprises locales qui ont offerts gracieusement tous les lots.



Inauguration de la Fête suivie d'un pot offert par la commune aux habitants ainsi qu'aux élus de notre territoire



Montage des stands avec les bénévoles le samedi matin



Le Marathon Metz Mirabelle 11^{ème} édition

Il a traversé notre village le dimanche 10 octobre. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et aux habitants pour le respect des consignes qui nous ont été imposées.

Les coureurs apprécient toujours autant l'ambiance et la sympathie des bénévoles et habitants de notre village venus en nombre soutenir les coureurs.



Le marché fermier

Le 17 octobre dernier a eu lieu notre 38^{ème} marché fermier organisé dans le respect du protocole sanitaire imposé. 30 exposants ont fait le déplacement pour notre plus grand plaisir et cette année tout le monde a pu déjeuner sur place, redonnant à cette manifestation la convivialité qui la caractérise.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai !



Le Fumoir de Fleury



M. Steinmetz - munster fermier



*Fabrice Dumay
Chocolatier*



Bonne et Généreuse

Moselle Déracinée Du 28 au 30 octobre 2021, à l'initiative de Patrick Weiten, président du Département de la Moselle, se sont déroulées les cérémonies de commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'expulsion des mosellans par l'occupant nazi.

A cette occasion, les 48 départements qui les ont alors accueillis, ont été invités à participer à ces manifestations dont la Haute Vienne et l'Aveyron. Nous avons des liens forts avec ces deux départements puisque c'est là que les Fleuriens se sont réfugiés, à Lussac Les Eglises en Haute Vienne et Nauviale en Aveyron. C'est ainsi que nous avons pu accompagner durant ces quatre journées riches et intenses en émotion Monsieur Daniel Roc, premier adjoint au maire de Lussac Les Eglises et son épouse et Sylvain Couffignal, maire de Nauviale et conseiller départemental de l'Aveyron.

Après avoir été accueillis sur le parvis des Droits de l'Homme, lieu qui se situe à l'emplacement exact de l'ancienne gare de marchandises et qui marque le point de départ des expulsés vers une destination inconnue. Nous avons visionné le film « Journal d'un exil » qui retrace ces moments douloureux de notre histoire.

Les jours suivants, les commémorations se sont poursuivies au Musée de la guerre à Gravelotte là où finalement tout a commencé avec l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine en 1871 et dont les stigmates se sont révélés de nouveau en 1940.

La maison Robert Schuman, modeste demeure pour une immense personnalité qui a imaginé et milité au lendemain de la guerre pour la construction européenne en associant économiquement la France et l'Allemagne afin de construire une paix durable : nous en sommes les héritiers.

Le musée de la Mine à Petite Rosselle qui porte le souvenir de la puissance industrielle et minière de la Lorraine.

A Fleury, nous avons reçu nos invités pour un pot de l'amitié, avant de nous rendre à Charly Oradour pour évoquer l'horreur de cette journée tragique du 10 juin 1944 où 643 hommes, femmes, enfants dont certains mosellans ont été massacrés par les SS.

La fresque historique et musicale « 1939, Soudain nous sommes partis... » imaginée et présentée par Jacky Locks et ses choristes restera assurément un moment très fort par la qualité de son interprétation et aussi dans la justesse et la force de l'évocation de cette période troublée.

La cérémonie œcuménique à la Cathédrale de Metz avec l'ouverture du grand portail suivie d'une cérémonie militaire sur la Place d'Armes marquent le point final de ces journées qui resteront marquées dans nos mémoires.

C'est tout un département qui a ainsi pu, à travers et grâce à son président, exprimer sa gratitude à celles et ceux qui ont su non seulement ouvrir leur porte mais aussi leur cœur.

Patrick Weiten l'a traduit de la façon la plus simple qui soit, en disant simplement : « MERCI ! »

Ces cérémonies sont maintenant passées mais le souvenir et les liens qui se sont construits doivent perdurer au travers de jumelage, au travers des écoles, des associations .



Communication : Site internet



Depuis quelques semaines, le site internet de la mairie est entièrement refondé et présente un nouveau design (<https://www.fleury.fr>).

Soyez les bienvenus sur ce nouveau site internet de Fleury.

Avec un outil plus moderne, plus lisible, plus sécurisé et comportant de nouvelles fonctionnalités, la Commission Communication aura à cœur de vous tenir informé sur les actualités communales.

Ce nouveau site se veut aussi une mine d'informations sur tous les sujets qui touchent le quotidien des Fleuriennes et des Fleuriens : la vie municipale, l'intercommunalité, la vie associative, économique, scolaire et les diverses informations utiles dans la vie de tous les jours.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur notre site et n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions d'amélioration nous y serons particulièrement attentifs.

Action éco-citoyenne

La nature est notre bien commun le plus précieux. Il est donc de notre ressort à tous de la préserver et d'en prendre soin au quotidien.

Pour ce faire nous proposerons l'année prochaine (très certainement dans le courant du printemps) une action de nettoyage des différents sites de notre village.

Ainsi des volontaires de tous âges agiront concrètement en faveur de l'environnement : Equipés de gants et de sacs poubelles, nous traquerons ensemble les déchets (grands et petits) afin de rendre à la nature la propreté qu'elle mérite.

L'objectif de cette opération est aussi d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de réaliser un



geste tangible pour la protection de son environnement. Comprendre quel est le devenir des déchets générés par l'être humain, être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités et ce en toute sécurité.

Cette action permettra également de mesurer l'impact à court et long terme de certains comportements humains. Ce projet représente une opportunité pédagogique forte pour mettre en place des débats d'idées en adéquation avec les programmes d'éducation

à la citoyenneté.

Ouverte toutes et à tous, aux adultes comme aux enfants, cette action se déroulera dans un esprit convivial, ludique et d'échanges.

Vous allez être recensé(e) en 2022

Il se déroulera donc **du 20 janvier au 19 février 2022**.

Lors de la période d'enquête, **un agent, muni d'une carte officielle**, et tenu au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats seront utilisés pour calculer la participation de l'État au budget communal.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Merci de réserver un accueil cordial aux enquêteurs.

Gilberte Briand et Jean-Louis Bizot, les agents recenseurs ont été recrutés et sont encadrés par la commune. Ils sont les seuls à être mandatés pour ce recensement et possèdent chacun une carte tricolore avec leur photographie, le cachet de la Mairie et la signature du Maire. (Nous vous mettons en garde : aucune autre personne ne peut donc vous solliciter « sous couvert » de recensement ou de l'INSEE).

Affiche de campagne pour le recensement de la population 2022. Le haut de l'affiche est bleu avec le logo 'Recensement de la population 2022' et une illustration d'un village stylisé. Le bas de l'affiche est blanc avec du texte informatif.

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Le périscolaire fait sa rentrée !

Après un été bien chargé (veillée chamallow sous le tipi, mini-séjour campé dans les Vosges, découverte du monde des insectes avec l'association Torcol et après-midi jeux coopératifs avec l'association l'Ecole de la paix), le périscolaire a repris le chemin de la rentrée.



Cette année sera marquée par un grand projet autour de l'art dans toutes ses formes, qui aboutira par une exposition. Dans ce cadre les enfants ont déjà réalisé des peintures à la manière de Kandinski, Andy Warhol et Keith Haring et des masques africains.



En cette rentrée, l'équipe s'est également agrandie avec l'arrivée de Lidwine (directrice adjointe), Sarah (animatrice), Miléna (animatrice) et Tom (animateur). Les premières vacances de l'année ont eu lieu sur le thème d'Halloween. L'occasion aux petit·e·s et grand·e·s de décorer le centre avec, entre autres, une sorcière chauves-souris, des citrouilles creusées et des monstres en collage, de faire une chasse aux fantômes, et de cuisiner et déguster la traditionnelle soupe à la citrouille ainsi que des muffins araignées.



Le centre s'est également habillé pour l'automne avec des animaux en bois qui accueillent les visiteur·se·s à l'entrée.



Assistants à la rédaction : Théoden, Paul, Samuel et Nathan

Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

La rentrée s'est bien passée et cette année l'école maternelle Marc Chagall accueille 86 élèves répartis dans 3 classes

PS/MS de madame Marie Edith JURION : 30 élèves (15 PS et 15 MS) accompagnée de Virginie.



Madame Jurion est remplacée cette année par Madame Céline BARBE.

PS/MS de monsieur Didier METZINGER : 29 élèves (15 PS et 14 MS) accompagné de Miléna



GS de madame Marie-Anne GENTY : 27 élèves accompagnée de Nathalie



Nous avons fêté Halloween en nous déguisant.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Nos 125 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Ils sont accueillis dans 5 classes :

Nos 27 CP avec Mme Villard

Nos 23 CE1 avec Mme Gadat et Mme Pétain

Nos 25 CE2/CM1 avec Mme Omarini

Nos 25 CM1/CM2 avec Mme Klein et M. Anding (Directeur)

Nos 25 CM2 avec Mme Hitz

Des belles actions éducatives ont déjà été mises en places :

Tous nos élèves sont partis à Azannes. Ils ont découvert une histoire vivante et ont participé à plusieurs ateliers :

L'école d'autrefois les a mis dans la situation d'élèves du temps des grands parents



L'atelier les bonnes confitures a eu un grand succès gourmand ainsi que l'atelier boulangerie



L'atelier Lavandière a permis une grande lessive

Les autres ateliers : crémier/beurrier, vannier, forgeron , imprimerie nous ont permis de découvrir les techniques employées autrefois .

Les CP et les CE1 ont participé à une journée « découvrons la sidérurgie » à UCKANGE.



Les CM1/CM2 ont participé à la dictée ELA ; C'est un support d'échanges sur la solidarité, la citoyenneté, le respect, le handicap. Des parents sont venus dans la classe pour lire la dictée et débattre avec les élèves sur ces différents thèmes.



La semaine du goût pour les CP et les CE1 a été un moment de réalisation d'un trompe-l'œil . Ils ont également dégusté d'autre trompe l'œil : macaron au curry par exemple. Cet atelier a été organisé par Mme Grigoletto et Mme Filliau.



A l'approche de cette fin d'année, tous les élèves et toute l'équipe enseignante vous souhaitent de joyeuses fêtes.



Retour sur les moments forts organisés cette année

Le 04 juillet 2021

Les CM1 et CM2 ont pu faire la fête pour célébrer la fin de l'année scolaire



Le 31 octobre 2021

Nos petits monstres ont pu profiter d'une après-midi extraordinaire rythmée par des activités, une séance photo,.... et bien sur la traditionnelle tournée des bonbons.



Le 03 décembre

Le Saint Nicolas et le Père fouettard sont au rendez-vous pour rendre visite à nos écoliers...bizarrement tout le monde a été sages.

Cette journée s'est clôturée avec une marche des lumières



Fleury Football Club

Malgré les embûches de la crise sanitaire liée à la Covid 19 de la saison dernière, le Fleury Football Club (FFC) a su rebondir et repartir du bon pied. Malgré un nombre de licenciés qui n'a pas évolué cette année (le constat est le même dans tous les clubs), le FFC affiche tout de même 2 équipes U7-U9 et 1 équipe U11 au programme des plateaux jeunes (rencontres interclubs où l'objectif est d'apprendre la technique mais aussi l'esprit d'équipe et le fair play). Le départ de 2 entraîneurs de l'école de foot n'entrave nullement la motivation des jeunes, d'autant plus que cette année, Bryan Brun, ancien service civique, s'est vu proposer une formation BMF (Brevet Moniteur de Football) en alternance au sein du FFC. Le club se dote donc à temps plein d'un encadrant de qualité et futur diplômé, mais aussi futur arbitre officiel, toujours sous la houlette de Manu, responsable sportif fidèle au club depuis plusieurs années.

Les séniors eux, ne sont pas en reste puisque le club a recruté un certain nombre de joueurs de qualité, issus de différents horizons. Il aligne 2 équipes au Championnat :

L'équipe fanion qui évolue en D2 et peut s'enorgueillir de figurer en bonne place au classement à la veille de la trêve hivernale.

L'équipe B quant à elle, peut également avancer la tête haute puisqu'elle va jouer la montée dans la division supérieure (D3) lors de la 2^e phase du Championnat.

Un bilan très positif pour le nouvel entraîneur sénior et Président du club Cédric Subra, et le responsable technique Manu Zaaiem.

Encore de nouveaux projets dans l'escarcelle du FFC cette saison après la participation à la fête patronale (tournée des rubans par les jeunes du club) : de nouveaux locaux sont en cours d'installation (club house, salle de réunion, etc...), réfection de l'éclairage du terrain avec le soutien de la Mairie de Fleury, la traditionnelle fête de Noël organisée pour les licenciés du club, et la vente de calendriers pour financer ces différents projets

N'hésitez pas à rejoindre ce petit club très actif, où la bonne ambiance familiale n'empêche pas l'ambition.



Kany Club de Fleury en très grande forme

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétéran du Kany-Club de Fleury. André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain de foot et pour la location de leur salle omnisports pour les entraînements en hiver.

Le bilan sportif du début de la nouvelle saison 2021/2022 est très positif :

De nombreuses victoires ont été obtenues sur les matchs joués contre les équipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. 5 victoires contre les équipes : JS Metz - 3 buts à 1, Cuvry Augny - 4 buts à 3, Maizieres les Metz « les écarts » - 3 buts à 0, et Richemont - 6 buts à 3 ainsi que 2 matchs nuls contre Plappeville - 4 buts à 4 et Woippy Canebière - 3 buts à 3 et 3-0 contre l'ES Maizières. A noter que tous ces matchs ont été joués à l'extérieur le soir en semaine.

Le comité actuel de la saison 2020/2021 se compose comme suit :

André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Léonard Didiot deuxième vice-président, Francis Joly trésorier, Laurence Joly vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, Florian Hitz et André Kremer entraîneurs. Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

A noter que l'assemblée générale pour la saison 2021/2022 se tiendra courant décembre 2021.

Le club a participé la fête patronale de Fleury en septembre 2021 et certains membres du club ont aidé en tant que bénévole lors du passage du marathon de Metz sur la commune de Fleury le 10 octobre 2021.

Les manifestations à venir seront décidées lors de l'assemblée générale (tournoi de sixte du club le dimanche 1^{er} mai 2022 au stade de foot de Fleury, participation à la fête patronale de Fleury le 10 et 11 septembre 2022 et aide sur le marathon de Metz en octobre 2022).

Divers :

Le Club s'entraîne tous les mercredis soirs au stade de Fleury à partir de 19 h sauf si match prévu le même jour et a réservé la salle omnisports de Fleury tous les mercredi soirs de 20h à 22h du 5 janvier au 9 mars 2022 pour 10 séances d'entraînement.

Le Président et son comité sont heureux d'avoir dans leur effectif pour cette nouvelle saison 8 nouveaux joueurs.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial et familial, contacter le Président du Club : André KREMER 06 14 84 59 81

Toute l'équipe du Kany-Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Prenez soin de vous.



Association Sportive Tennis Badminton de Fleury

Une reprise surprenante en 2021 et une belle année 2022 en perspective



C'est en Mai que s'est tenue à Fleury la première édition du tournoi qualificatif à la National Tennis cup qui s'est déroulée début Novembre au Cap d'Agde. En septembre le tournoi de Fleury eut également lieu.



De belles surprises comme la visite d'Harold Mayot qui se prêta à une séance photo avec nos joueuses

50 Adultes en situation de Handicap accueillis à Fleury



24 séances de tennis à l'école avec gouters diététiques offerts aux enfants

Création d'une **section running**: venez nous rejoindre tous les dimanches matin à 10 heures pour une heure de course dans la nature Fleurienne (RV au club)



une section badminton dynamique en forte croissance

Alors 2022?

- Les projets en phase de concrétisation :
- Augmenter les séances de tennis à l'école
 - Signer une convention pour accueillir encore plus d'adultes handicapés
 - relancer le Sport Santé
 - création d'une course nature de 10 Kms
 - Tracer 4 terrains supplémentaires de Badminton
 - construction d'un terrain Padel

L'ASTB au cœur de la vie du village avec 88 personnes au beaujolais



Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

La saison 2021 /2022 a déjà bien commencée pour l'Association Sport pour Tous Fleury Pouilly, même si nous déplorons qu'une vingtaine de nos fidèles adhérentes ne sont toujours pas revenues du faite de la pandémie.

Heureusement un grand nombre de nouveaux adhérents, dont plusieurs hommes (bravo) ont pris leurs licences et qui plus est sont majoritairement de Fleury et Pouilly ; ce qui fait que nous avons presque atteint l'effectif d'avant le covid .

Le nouveau cours de « Zumba » animé par Léo, celui de « Pilates » animé par Charlotte, font presque le plein ainsi que « la Marche Nordique » animée par Josiane ; cela nous satisfait pleinement.

Les adhérents de la saison 2020/2021 qui ont pris leurs licences cette nouvelle saison bénéficient d'une cotisation spéciale .

Nous remercions les municipalités de Fleury et de Pouilly pour leurs subventions qui nous ont bien aidées financièrement, vu que nous avons continués à payer les salaires de nos animateurs alors que nous ne pouvions plus faire de cours de gym.

A ce jour, alors que l'épidémie repart doucement, nous n'avons qu'une seule crainte, que tout s'arrête de nouveau ; espérons que non.

Pour les retardataires qui voudraient rejoindre le club Sport pour Tous, les inscriptions sont toujours possibles, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Notre cotisation unique et très compétitive, vous permet de participer à nos 6 cours de gym, et ,à la marche nordique, vous pouvez régler en plusieurs fois, et, nous acceptons les chèques vacances. Pour les moins de 18 ans remise de 35% du tarif.

Sport pour Tous a participé activement au Forum des Associations ainsi qu'aux fêtes patronales de Fleury et Pouilly en 2021.

En cette fin d'année toute proche, le comité de Sport pour Tous vous souhaite une très bonne année 2022.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER	tél : 03.87.52.68.03
Martine DERRUAU	tél : 03.87.52.61.64
Françoise DEUTSCH	tél : 03.87.5236.06

Mail: sportous.mdruoegmail.com

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)

ou sur Google : vernois57 sport pour tous



Vibrations, Chœur mixte de « La Villageoise »

ENFIN !

Une vraie reprise le 17 septembre 2021 pour la chorale « VIBRATIONS » de l'Association « La Villageoise »... Quel plaisir de se retrouver et de chanter à nouveau !

Prévoyante, l'Association a organisé une opération de recrutement de choristes avec une large distribution de flyers sur les villes et villages voisins et sur les réseaux sociaux. Une belle réussite puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 nouveaux choristes ! un vrai bonheur de découvrir ensemble les premiers chants de notre programme 2021/24, avec 2 pupitres hommes renforcés !

Nous voilà prêts à organiser une « **Journée GOSPEL de NOEL** » le 5 décembre à la salle polyvalente de FLEURY. Si vous n'êtes pas inscrits à cette joyeuse journée chantante, vous pouvez aussi venir nous écouter à l'Aubade publique à 18h.

Le 17 décembre, c'est à Woippy que nous chanterons au profit de la Banque Alimentaire, une tradition chère à notre chœur...

Et puis, notre grand projet « QUEBEC » va enfin se réaliser du 6 au 16 février 2022, après avoir été reporté en raison de la pandémie. C'est une semaine chantante avec visites et animations qui nous attend dans la froidure du Québec mais dans la chaleur accueillante des québécois et de notre ami, chef de chœur Marc André CARON.

C'est d'ailleurs lui-même qui reviendra nous faire chanter les 11 et 12 juin 2022 à la salle polyvalente de FLEURY. Un rendez-vous qu'une centaine de choristes lorrains ne manque jamais !

Voici nos projets 2022 avec en préparation dans nos têtes et nos cœurs, un bel événement musical pour fêter les 40 ans de Vibrations en 2024.

Il est encore temps de nous rejoindre si vous avez envie de chanter et rire avec nous !

Tu as envie de déconfiner ta voix ?

Rejoins nous !

Répétition Découverte

Vendredi 17 et 24 Septembre à 20h30
à la salle polyvalente de FLEURY

f Vibrations Choeur Mixte
 www.vibrations-choeur-mixte.com
 @ contact@vibrations-choeur-mixte.com

Vibrations
 Association Mixte

Conception par Vibrations, ne pas jeter sur la voie publique.

Association Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly

Avant toute chose, les bénévoles de S.C.L. vous espèrent, vous et vos proches, en bonne santé.

Après deux saisons assez difficiles, nombreux sont les adhérents à nous avoir fait confiance depuis la rentrée du 6 septembre 2021. Nous tenons à vous remercier pour votre fidélité depuis toutes ses années et vous assurer que nous ne cessons de nous adapter afin de vous offrir les cours que vous méritez, toujours dans le respect des gestes barrières et du contrôle du pass sanitaire.

Cette année encore, S.C.L. vous propose tout un panel d'activités afin de satisfaire le plus grand nombre : Yoga, Pilates, Zumba, Gym douce et Body-Sculpt. Toujours soucieux d'innover et de répondre aux aspirations de chacun, nous avons lancé, dès septembre, un cours de Danse Moderne animé par Elisa.

Notre Equipe s'est renouvelée après les départs d'animatrices fidèles pour retraite ou mutation. Alors, si vous le souhaitez, venez rejoindre Cathy, Cindy, Elisa, Laura, Quentin et Simon, ils vous accueilleront tout au long de l'année au sein de leurs différentes activités !!

Pour rappel :

Lundi 19h45-20h45 (Laura), Mardi 8h45-9h45 (Cindy), Jeudi 18h15-19h15 (Cindy) : Body-SCULPT (Renforcement musculaire, cardio et stretching)

Mardi 10h-11h(Elisa) : Gym Douce (travail adapté d'équilibre, de renforcement et de souplesse)

Mardi 17h-18h (Cindy), vendredi 18h45-19h45 (Simon) : Pilates (Remodeler, muscler et assouplir son corps : respiration, fluidité, maîtrise, concentration sont les principes du Pilates pour mieux vivre au quotidien)

Mardi 20h-21h (Quentin) : ZUMBA

Mardi 18h30-20h, Jeudi 16h45-18h (Cathy) : Hatha-Yoga (Recherche par des exercices progressifs de l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent, pour rester zen toute l'année)

Mercredi 20h-21h30 (Elisa) : Danses Modernes (Melting-pot de style musicaux (pop, charleston, rnb, jazz, latines - Le mélange des genres est la clé du partage) –

Et comme toujours, la cotisation de chaque activité vous donne accès à tous les cours de cette activité dispensés dans la semaine (*voir flyers de l'association en Mairie et transmis par mail à la demande*).

En attendant de partager de bons moments sportifs et conviviaux au sein de notre Association, nous vous souhaitons de TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !!

Renseignements et contacts : Martine NICHIL tél. 06.30.69.08.01

Martine GREIBER tél. 03.87.52.58.29

Facebook : SPORT CULTURE LOISIRS FLEURY-POUILLY

Mail : scfp57@gmail.com – martine.nichil@gmail.com



RL du 16.07.2021



14-juillet : Bruno Herr mis à l'honneur
Les sections de Verny et environs du Souvenir français et de l'Union nationale des combattants (UNC) ont célébré, cette année, le 14-juillet dans le village de Fleury. A cette occasion, Gilles Vavrille, maire, Jean Barthelet, président de l'UNC, et Adrien Tresson, président du Souvenir français, en présence du député, du conseiller départemental et des maires voisins, ont décoré Bruno Herr de la croix du Combattant pour avoir servi sur les territoires extérieurs, Arabie Saoudite, Italie, Bosnie et au Tadjikistan. Les insignes officiels de porte-drapeau, pour trente ans de service, ont été remis à François Lacognata, Bernard Grimard, Bernard Chenevê et Joseph Damien.

RL du 16/07.2021



Des travaux dans la rue de Lorraine
« Les travaux de rénovation de l'eau potable, rue de Lorraine vers le Domaine de la Tour, à Fleury, viennent de débuter, ils devraient durer un mois », annonce Jean-Claude Briand, le 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme. Le syndicat des eaux de Verny, maître d'œuvre, a retenu la société Gilson, qui assurera six branchements chez des particuliers. Le montant de travaux s'élève à 40 927 € TTC.

FLEURY

RL du 15/07/2021

G. Vavrille : « Chacun doit payer sa quote-part »

Lors de la réunion du conseil municipal de Fleury, le maire, Gilles Vavrille, a fait part de la position des élus de Fleury concernant le fonctionnement du Sivom.

A l'occasion de l'approbation du point à l'ordre du jour concernant la répartition, par commune, des charges transférées au titre de la compétence péri-extrascolaire à l'ensemble du territoire du Sud messin, à compter du 1^{er} septembre 2020, le maire, Gilles Vavrille, a clarifié la position des élus de Fleury sur le fonctionnement du Sivom (lire RL du 19 juin).

« Pouilly affirme que ses élèves payent plus cher que ceux de Fleury, déclare Gilles Vavrille. Calculer un coût moyen par enfant en partant du budget global du Sivom n'a aucune signification. Un enfant de maternelle coûte plus cher qu'un enfant en élémentaire. Il faudrait donc aussi tenir compte de la proportion des enfants dans chaque niveau. Le budget comporte deux parties, le fonctionnement, qui concerne les charges courantes, réparties entre les membres du Sivom au prorata du nombre d'élèves. Ici, on est d'accord. Pour la partie investissement, les deux communes sont copropriétaires à 50 % des bâtiments et du terrain, et chaque propriétaire doit payer sa quote-part. Cela n'a rien à voir avec le nombre d'enfants. La décision de quitter le Sivom appartiendra à Pouilly. Fleury n'a jamais exprimé cette éventualité. »



Gilles Vavrille : « Pour la partie investissement du budget, les deux communes sont copropriétaires à 50 % des bâtiments et du terrain, et chaque propriétaire doit payer sa quote-part. Cela n'a rien à voir avec le nombre d'enfants ». Photo RL

Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- **Demande de subvention pour le passage de l'éclairage public en Led.** – Trente-huit lanternes du lotissement Les Vallonelles ainsi que les 25 candélabres et lanternes du lotissement des Fleurs seront remplacés pour un montant un total de 42 332 € HT.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département de la Moselle et de l'État.

- **Taxe d'habitation pour les logements vacants.** – Les élus approuvent l'assujettissement à la taxe

d'habitation des logements vacants depuis plus de deux années, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

- **Récompense pour les bacheliers ayant obtenu une mention.** – Le conseil municipal (dix pour, deux contre, deux abstentions) décide d'attribuer une récompense, sous forme de subventions, aux Fleuriennes et Fleuriens qui ont obtenu une mention au Bac général, technologique ou professionnel : Très bien, 40 € ; Bien, 30 € ; Assez bien, 20 €. Cette récompense sera attribuée sous réserve de présentation du relevé de notes.

FLEURY

RL du 19/09/2021

Angela et Louis Siebenborn fêtent leurs noces de diamants

Angela et Louis se sont rencontrés durant l'été 1959 à Amnéville.

Par une belle journée, Angela se promène à pied et Louis sur son vélo. Leurs regards se sont croisés, des chocolats, un premier bisou et ils ne se quittent plus. Ils se marient, le 16 septembre 1961, en l'église Sainte-Ségolène-de-Metz.

Ils habitent à Fleury depuis 1972 et la famille s'est agrandie pour leur plus grand bonheur. 3 enfants Thierry, Valérie et Rachel, 7 petits enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Angela a travaillé en milieu hospitalier puis s'est occupée de sa famille. Toujours très active, elle peint, jardine et fait de bons gâteaux. Louis, était chef comptable puis directeur administratif.

Il est toujours passionné d'automobiles et de sports télévisés.

Ensemble, ils profitent d'une retraite bien méritée.



60 ans de vie commune pour Angela et Louis qui ont été reçus officiellement par le maire de Fleury. Photo RL

Gilles Vavrille, le maire, a présenté ses vœux de bonheur pour de longues années de vie commune et de leurs proches.

FLEURY

RL du 14/09/2021

Fête patronale et tournée des rubans



Comme chaque année, ce sont les jeunes footballeurs accompagnés des parents qui ont déambulé dans les rues de Fleury à la quête de petite monnaie, en contrepartie d'un ruban jaune et bleu. Photo RL

Fleury a renoué avec la fête patronale, forains et vide-greniers étaient de retour après une année de restrictions, due à la crise

sanitaire. Protocole sanitaire oblige, le port du masque et le pass sanitaire pour les lieux de restauration intérieure étaient de

rigueur. Les associations du village et le comité des fêtes se sont mis à l'ouvrage pour que ce week-end soit le plus festif possible.

FLEURY

RL du 30/09/2021

Nouvelle aide maternelle

Nathalie Gentile est la nouvelle Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Elle est affectée aux grandes sections de l'école de Fleury. « Suite à une reconversion professionnelle, je me suis intéressée au monde de la petite enfance, explique Nathalie. J'ai obtenu le Cap petite enfance pour lequel des stages sont au programme.

Après avoir effectué, ici, mon stage enfant de 3 à 6 ans, j'étais convaincue d'avoir trouvé ma nouvelle voie professionnelle. »



Nathalie a découvert sa vocation pendant la période de confinement. Photo RL

Nathalie espère passer sa titularisation d'ici deux années.

FLEURY

RL du 15/10/2021

Thomas a joué la sonnerie aux Morts à la trompette



Thomas joue de la trompette depuis 5 ans. Il est élève de l'Émari de Metz. Photo RL

Gilles Vavrille, maire de Fleury, et Jean Barthelet, président de l'UNC de Verny, se sont rendus au domicile du jeune Thomas Cauwet-Lebienvu. Ils sont venus lui offrir un chèque-cadeau et un livre d'histoire, pour le remercier de son interprétation de la sonnerie aux Morts, lors des cérémonies du 14-Juillet à Fleury. Thomas, âgé de 11 ans, joue de la trompette depuis 5 ans. Il a magistralement interprété cette musique devant un pa-

nel d'officiels et de nombreux habitants de Fleury et des environs. « J'ai été prévenu une semaine à l'avance. Chaque jour, j'ai répété ce morceau pour être certain de l'exécuter correctement », confie Thomas. « La prestation a été réussie, le moment d'émotion était présent », déclare le maire de Fleury. L'émotion de la surprise passée, Thomas a remercié les personnalités et a accepté de revenir aux cérémonies du 11-Novembre.

FLEURY

RL du 05/10/2021



Moselle déracinée: un drapeau pour se souvenir...

Le Département a offert à toutes les communes de Moselle un drapeau sur lequel sont inscrits les noms des quarante-huit villages français qui ont accueilli les Mosellans après la guerre de 1939/1940. « Les Fleuriens ont été évacués dans les départements de la Haute-Vienne et de l'Aveyron, a rappelé le maire, Gilles Vavrille. Nous avons conservé des liens très forts avec les habitants de Lussac-les-Églises, village de la Haute-Vienne avec lequel nous sommes jumelés. Un second jumelage est prévu avec Nauviale, dans l'Aveyron ». Le drapeau sera accroché tout le mois d'octobre en hommage et en remerciement aux villages qui ont recueilli les Mosellans pendant cette période douloureuse. Photo RL

FLEURY

RL du 10/11/2021

Potelets installés: plus de sécurité aux abords de l'école Marc-Chagall



Photo RL

La sécurité aux abords des écoles nécessite une signalisation adéquate et un aménagement urbain de qualité. C'est pourquoi la mairie a fait le choix d'installer huit potelets bien visibles le long de l'école Marc-Chagall, sur le parking de la salle des fêtes. Le montant des travaux est de 2 496 euros TTC.

FLEURY

RL du 11/12/2021

Des sapins de Noël partout dans le village



Les espaces communaux sont tous ornés de sapins de Noël. Photo RL

Olivier, Jérôme et Pascal, les agents de la commune, soutenus par Jeanine, Brigitte, Monique et Yves, d'anciens élus, Jean-Claude, l'adjoint au maire, et Gilles, le maire, ainsi que par des bénévoles, ont participé à la décoration de la commune. Des sapins ornés de boules de papier ont été placés dans tout le village, aux croisements des rues, devant les monuments et les établissements communaux.

Concours fleurissement maisons fleuries

Comme tous les ans, l'Amicale des Elus du Sud Messin a réuni à la Salle des Fêtes de Rémilly, les élus et prétendants des 34 villages participant au Concours du fleurissement des maisons de leur village.

En présence de Brigitte Torloting, présidente de la Communauté de Communes du Sud Messin et M. Gaétan Benimeddourene, conseiller départemental du Saulnois, il a été souligné l'importance de continuer à s'investir dans le fleurissement de sa maison et de son village. Chacun espère que le fleurissement des maisons, qui fait partie du patrimoine de la commune, va se poursuivre malgré la pandémie, et les conditions climatiques de plus en plus variables. Une fois de plus, les nombreux participants au

fleurissement ont mis beaucoup d'énergie et de temps, à créer avec goût, les parterres et balcons de leur maison.

Les lauréats du concours 2021 sont Mme et M. Franklin Coral, et Mme et M. Alain Rouyer, de Fleury. Ils ont été félicités par les membres du jury.

Félicitations aux nombreux participants.



Fleury triplement labellisée

La Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, nous ont décerné au travers du label Commune Nature, la distinction « **trois libellules** » (sur 4 possibles) qui signe l'engagement de la municipalité dans une démarche vertueuse et respectueuse de l'environnement et de la préservation de la ressource en eau. En 2019 déjà, nous avons obtenu 2 libellules. Nous avons depuis prolongé nos efforts et poursuivi notre progression. Nous avons été soumis à un audit détaillé et nous avons pu démontrer notre implication sur tous les thèmes abordés :

- Suppression depuis au moins un an et pour les 3 années à venir de l'utilisation de produits phytosanitaires .
- Suppression des produits anti-mousse
- Mise en place des principes d'une gestion différenciée pour l'entretien des espaces.
- Initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité et de restauration des ressources en eau de la collectivité.
- Communication régulière auprès des autres gestionnaires susceptibles d'entretenir des espaces



verts.

Dans un domaine très voisin et finalement complémentaire nous avons maintenant nos « **3 fleurs** » au label « Villes et villages Fleuris ». Présent depuis plus de 60 ans, ce label récompense les communes qui s'impliquent dans l'amélioration du bien-être de leurs habitants en développant un cadre de vie agréable, durable et respectueux de l'environnement dans sa globalité.

Il prend en compte la place accordée au végétal (pas seulement les fleurs) dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Trois libellules et trois Fleurs, deux démarches complémentaires qui s'inscrivent dans le bien vivre à Fleury.

Ces deux distinctions sont aussi le fruit et la reconnaissance du travail de nos ouvriers avec Olivier à leurs têtes qui sont tous très sensibilisés et impliqués dans ces démarches qui ne sont pas toujours très aisées à mettre en place et encore moins à maintenir.

Décoration de Noël

Un air de fête souffle sur notre village grâce à nos ouvriers communaux et à nos bénévoles. Merci à eux pour leur travail et leur investissement.



Anne, une fleurienne, participante au 31^{ème} Rallye Aicha des Gazelles édition 2022

Anne Curulla, et son amie de longue date, Virginie Spanier vont participer à une mission humanitaire d'une semaine dans le sud du désert marocain. Un rallye 100% féminin, en hors-piste, en 4x4 aidé seulement d'une boussole et d'une carte, un rallye à l'ancienne. Chaque année 160 équipes sont en ligne au départ. 60 nationalités différentes sont en course dans la compétition.

Ces deux femmes courageuses souhaitent s'investir dans une cause humanitaire avec deux objectifs :

Le premier remporter la course en faisant le moins de kilomètres possibles, le but étant de tenir un itinéraire idéal, la vitesse et le chronomètre ne comptant pas.

Le second, étant de distribuer sur place des aides, des jouets aux enfants ainsi que de construire une école pour que les élèves marocains étudient dans de bonnes conditions. Elles ont trouvé un terrain dans un petit village sur lequel pourrait être bâti une école de 100m².

Elles vont devoir suivre deux stages obligatoires : des cours de pilotage spécifiques à la conduite dans le désert et de mise en situation, et un stage de navigation (utilisation de la boussole et des cartes).

Elles se lancent dans cette course humanitaire à travers l'association « Cœur de gazelles » et leur Association « VA » (Virgine Anne) afin de soutenir deux

associations : « Des jours meilleurs » qui aident les personnes démunies en France et au Maroc et « Abri de femme » une association à but non lucratif qui intervient auprès des femmes, des mères et enfants sans-abri.

Bonne chance et bonne aventure à toutes les deux
Pour les suivre et pour les soutenir, voici les liens ci-dessous :

Instagram : <https://www.instagram.com/gazellesdelorraines/>

Site internet : <https://gazellesdelorraines.fr/>

#gazellesdelorraine

#fleuryavecvous#aventurehumanitaire



THE INCOMPARABLE
RALLYE AÏCHA DES GAZELLES DU MAROC
THE ONLY ALL-WOMEN'S OFF-ROAD RALLY RAID WITH ISO 14001 CERTIFICATION

Élus minoritaires

Chers Fleuriennes et Fleurien,

L'année 2021 s'achève, fortement impactée par la pandémie. Confinements successifs, gestes barrières, des mots, hélas, plus que familiers et qui continuent de l'être...

Mais qu'en est-il de l'Esprit Village ??

Janvier, Février, Mars, Avril, Mai...dissensions graves avec Pouilly au sujet de l'école...manifestations...ébullition...puis...grandes vacances, le calme semble revenu...

A la rentrée 2021, aucune explication, aucun commentaire sur le sujet pourtant brûlant...

Le cimetière, qui nous avait été présenté, en 2019, comme une urgence à être agrandi...tout est au point zéro et, finalement, après plusieurs réunions de la commission travaux, le projet est confié à un bureau d'études !

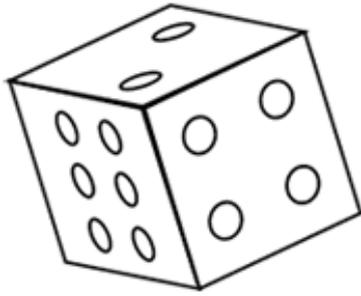
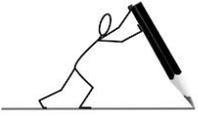
Nous avons voté le projet d'un Padel de tennis au dernier conseil en date du 2/11/2021. Cette pratique de sport est accessible à tous. Son installation se ferait sur le terrain vert. Nous serons particulièrement attentifs à cette dernière qui doit se faire avec un aménagement paysager, car l'implantation de ce Padel doit être l'occasion de développer et d'enrichir les espaces verts.

Voilà, voilà...Ainsi va la vie à Fleury, tranquille, entre jumelage, marchés fermiers et fête patronale que nous apprécions tous, bien entendu, mais modernisation (transition énergétique, écologie, projets culturels...), projets à courts et longs termes...tout est à faire.

Les villages autour de nous, malgré la pandémie, l'ont bien compris...eux !! et s'investissent pour de futures réalisations...

Nous vous souhaitons de douces et belles fêtes de Noël et une année 2022 très heureuse.

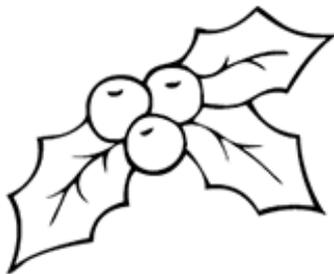
M.Ciurleo, E.Vimbert, A.Chenot



Réponse : -----



Réponse : -----



Réponse : -----

La recette des Spritz



Temps de préparation : 15 minutes Temps de cuisson : 5 minutes

Les ingrédients pour 4 personnes environ :

500g de farine

250g de beurre

250g de sucre

3 œufs

1 sachet de levure chimique

250g de poudre d'amande, de noix de coco, de chocolat ou encore de noisette

La préparation

Dans un premier temps, dans un récipient, mélangez les œufs avec le sucre, puis ajoutez le beurre et la poudre choisie (amande, noix de coco, noisette, chocolat ou autre).

Continuez à mélanger. Ensuite, ajoutez la farine, puis la levure chimique.

Bien mélanger pour obtenir une pâte homogène.

La pâte doit ensuite être passée dans une machine à hacher la viande, en utilisant bien sûr un embout spécial pour gâteau.

Faites ensuite des spritz d'une longueur d'environ 10cm.

Placez les spritz sur une plaque huilée ou beurrée et enfournez le tout dans un four bien chaud, à 180°C environ, pendant 5 à 7 minutes.



SOS Amitié :

Et si vous n'aviez personne à qui parler ?

L'association SOS AMITIÉ METZ LORRAINE a vu le jour voici 42 ans, sous l'égide de la Fédération Nationale SOS AMITIÉ France, reconnue d'utilité publique.

Elle pratique l'écoute par téléphone et également internet (mail et chat) au profit des personnes que la vie n'épargne pas.

Les bénévoles sont mobilisés *24 heures sur 24, 7 jours sur 7, chacun devant réaliser 20 heures d'écoute par mois, afin de prêter une oreille attentive, empathique, sincère, bienveillante, sans jugement et anonyme à ceux qui n'ont personne à qui parler.*

Ceux qui vivent dans la solitude, la maladie, le deuil, la violence, les difficultés financières et / ou professionnelles peuvent exprimer librement leur souffrance en tout anonymat, ce qui bien souvent libère leur parole.

Notre association comme tant d'autres est en permanente recherche de bénévoles, cependant on ne peut devenir écoutant du jour au lendemain.

Le recrutement de nouveaux écoutants est assuré par deux bénévoles confirmés et une psychologue au cours de deux entretiens qui permettent de définir la disponibilité, la motivation à s'engager de façon régulière sur l'année, et confirment que la personnalité du postulant est adaptée aux principes de l'écoute telle qu'elle se pratique à SOS AMITIÉ.

La formation ensuite se déroule sur plusieurs semaines :

Une partie théorique de 20 heures

Une partie pratique : chaque postulant est mis en situation d'écoute en binôme avec un écoutant confirmé et met en application les apprentissages théoriques,

Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage traverse une période difficile, transmettez-lui notre numéro d'appel, nous sommes là jour et nuit pour écouter ceux que la vie a blessés.

Si d'aventure le bénévolat vous attire, merci de nous contacter, votre candidature sera étudiée avec une grande attention.

Besoin d'être écouté ? Appelez le 03 87 63 63 63

Devenir écoutant ? Appelez le 06 36 67 44 22 ou

sosa-metz@orange.f



Vaccin contre le Covid-19 : qui est concerné par la dose de rappel ?

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19, depuis le samedi 27 novembre 2021.

La validité du « **pass sanitaire** » est conditionnée à la dose de rappel à compter du 15 décembre pour les adultes de 65 ans et plus et le sera à la dose de rappel à compter du 15 janvier pour les adultes de 18-65 ans.

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez contacter la mairie.



Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.

Voici l'État Civil du 12 décembre 2020 au 11 décembre 2021.

Naissances



CASTELLETTA VILASI Nino	02 mars
PFISTER Andréa	06 mai
EGLOFF Andrea	02 juin
CELEBI Izac	21 juin
LECLAIRE Lucie	23 juillet
CURY Ethan	03 août
COURTE LARCHER Camille	29 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriens.

Mariages

HAZOTTE Bénédicte et GRAND Philippe	10 avril
PREVOST Laurille et JAYTENER Frédéric	15 mai
SIMON Audrey et KARLESKIND Jérôme	25 juillet
MOLTER Andrée et SCHAAF Laurent	25 septembre
DAUBIE Marylène et SCHREINER Bruno	20 novembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



CLEMENTZ Agnès	21 mars
CLER Jean Pierre	09 avril
LHERM Laurent	12 avril
GERMAIN Marcel	13 avril
LEUCART Michel	14 avril
LEFÈVRE Nicole	18 avril
MEIER Matthieu	08 août
MORTINY Nicolas	20 novembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.



**Toute l'équipe municipale vous
souhaite
de joyeuses
fêtes de fin d'Année**

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Amandine Grigoletto Tél. : 06 46 23 15 74

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tél. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS
Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03

